

AVIVO

L'ASSOCIATION
DE DÉFENSE ET DE DÉTENTE
DE TOUS LES RETRAITÉS
ET FUTURS RETRAITÉS

Edito

DOUX NOËL ET HEUREUSE ANNÉE 2021

Il faut s'y préparer : Noël 2020 ne sera pas comme les autres !

A l'heure où nous écrivons cet édit, nous ne savons pas ce que seront les mesures sanitaires prises ou maintenues au mois de décembre, mais il est indéniable que la crise ne sera pas encore surmontée. Beaucoup de familles seront séparées. Les familles réparties dans plusieurs pays ne pourront pas se réunir. Les frontières de nombreux pays resteront fermées. Et même en Suisse, même dans un même canton, il y aura des malades, des personnes en quarantaine, des personnes fragiles qui n'oseront pas sortir du confinement.

Nous espérons qu'en lisant notre journal, vous passerez un bon moment, l'occasion de découvrir un conte de Noël inédit, des idées de lecture et de cadeaux pour petits et grands, ou de nouvelles possibilités d'accès à des films sur votre télévision, des réflexions intéressantes sur la situation actuelle de la pandémie.



Sapin à pommes, à poèmes et à roulettes

Anouk Dunant, virusolidaire

Un Noël particulier

Soyons réalistes et imaginons d'autres façons de marquer notre affection que par un grand repas de famille et une distribution de cadeaux soigneusement choisis.

Quelques pistes : plein de petites invitations à deux ou trois personnes, des tête-à-tête avec un ou deux petits-enfants, plutôt que de longs repas avec des adolescents boudeurs et des enfants chahuteurs. Plutôt que des repas lourds et fatigants, des marches en forêt ou en campagne. Des gâteaux et des cadeaux made in home plutôt que des achats dans les magasins bondés. Les rencontres du 10 décembre ou du 15 janvier seront tout aussi agréables que celle du traditionnel 24 décembre. Savourons et donnons des petits plaisirs bien choisis, bien organisés, tous les jours !

Nous tenons à remercier de tout cœur les membres qui ont participé à nos activités cette année, et notamment le groupe des tricoteuses et brodeuses, qui n'ont pas pu hélas organiser leur vente traditionnelle dans nos locaux. L'appel financier de cet automne a été très bien relayé et nous remercions chaleureusement tous les donateurs, et toutes les donatrices.

Nous vous souhaitons envers et contre tout un doux Noël, en poésie :

N 'oubliez pas ceux et celles qui tremblent
O mbre caressante et scintillante
E trennes chatoyantes, superflues ?
L umineux, affectueux, solidaire

Annette Zimmermann - Maryelle Budry

Position commune PLATEFORME des associations d'aînés de Genève et AVIVO à la Commission de Santé du Grand Conseil concernant le PL 12756 Modifiant la loi d'application de la loi fédérale sur l'assurance maladie (LaLAMal) (J 3 05)

Mesdames et Messieurs les Députés,
Par le présent document, nous vous transmettons la prise de position de nos associations concernant le projet de loi 12756 cité en titre.

1. Introduction

Comme le Conseil d'Etat le précise dans la présentation de son projet de loi, il s'agit de mettre en pratique les décisions prises par la future loi fédérale sur les prestations complémentaires et des dispositions prévues dans l'ordonnance sur les prestations complémentaires à l'assurance-vieillesse, survivants et invalides, ainsi que les dispositions d'application de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LaLAMal) (J 3 05).

2

De manière générale, nous avons suivi avec attention et inquiétude les modifications intervenues tant dans la loi sur les prestations complémentaires que dans LAMAL. Au bilan final, le département fédéral de l'intérieur DFI et l'Office fédéral des assurances sociales OFAS ont publié des informations sur les mesures contenues dans les Réforme des prestations complémentaires et de la LAMAL.

2. Conséquence financières des nouvelles lois PC, AI et LaLAMal

Compte tenu des modifications contenues dans l'ordonnance d'application, la réforme des PC devrait alléger la charge financière des cantons de 429 millions de francs par année dès 2030. Ces baisses de prestations concernent notamment:

- 1 286 millions avec l'introduction d'une obligation de restitution lors de la succession des rentes perçues durant 10 ans pour la part qui dépasse 40 000 francs ;
- 1 114 millions sur les baisses de prestations pour les montants les plus bas des PC ;
- 1 51 millions pour la baisse des rentes dans les homes ;

- 1 47 millions prise en compte de la prime moyenne du canton ou de la région ;
- 1 9 millions sur la baisse d'un tiers des prestations pour les enfants ;
- 1 3 millions augmentation de la prise en compte du revenu du conjoint.

3. Le projet de loi 12756

Dans l'exposé des motifs, il est précisé que la réforme fédérale poursuit 3 objectifs : (1) assurer le maintien des prestations, (2) prendre davantage en compte la fortune et (3) réduire les effets de seuil.

Concernant le 1er objectif, nous sommes obligés de constater que ces dernières sont réduites de 429 millions à la charge des cantons, ce qui met en péril le maintien des prestations.

Par ailleurs, la manière de réduire les effets de seuil n'apporte pas un changement qualitatif : elle implique de baisser encore les prestations pour les plus petites rentes, afin de réduire les effets de seuils avec les plus pauvres. En effet, il est aussi possible de réduire les effets de seuil en améliorant les rentes les plus basses.

A notre sens, le meilleur moyen de réduire les dépenses des prestations complémentaires serait d'améliorer les rentes AVS. Lorsque les prestations complémentaires étaient à la charge de la Confédération, elle était attentive aux coûts.

Ainsi, la 8e révision de l'AVS a permis d'augmenter les rentes AVS en deux étapes, jusqu'à répondre presque entièrement aux exigences de la Constitution suisse ; cela a permis de diminuer quasi complètement les dépenses des prestations complémentaires. L'objectif reste plus que jamais de faire respecter la Constitution, qui prévoit à son article 112 alinéa 2 lettre b « Les

suite en page 12

Informations

L'AVIVO VOUS INFORME

les bureaux sont actuellement fermés. Vous pouvez toutefois nous joindre au téléphone aux numéros habituels.

IMPRESSUM :

Editrice responsable : Nathalie Schmitt Contact : AVIVO - 25, rue du Vieux-Billard - Case postale 155 - 1211Genève 8 / Tél. 022 329 14 28 - Fax. 022 320 10 27 / admin-journal@avivo.ch / www.avivo.ch / CCP: 12-3286-4 / Tirage10'000 exemplaires Impression Atar Roto Presse, Satigny.

Charlotte Cousin

Lors de la dernière AG de l'AVIVO une douzaine de personnes se sont portées volontaires pour faire partie du Comité de l'AVIVO... il n'y avait que 7 places de disponibles. Un beau signe de vitalité ! Il a donc fallu procéder à des élections. La meilleure élue, sortie grande première, était ... (suspense chez les candidat-e-s)... Charlotte Cousin !



On peut dire que Charlotte était destinée à s'investir dans la cause de l'AVIVO ! Tout au long de son récit de vie, d'engagements en engagements, Charlotte parle des personnes âgées qui lui tiennent tant à cœur.

proche globale de la vieillesse et promeut de nouvelles thérapies polyvalentes. Charlotte apprend énormément, sur elle, sur la société, sur la ligne fluctuante des normes.

Carouge

Née à Carouge dans un quartier ouvrier, oui, vraiment à Carouge, chez ses parents, et non pas à la Maternité. A l'Ecole supérieure de jeunes filles de l'Aubépine, elle ne se sent pas à l'aise avec les camarades de Champel, mais se fait une grande copine : Christiane Brunner. A 15 ans, elle s'engage dans la jeunesse de la paroisse protestante de Carouge, où elle rencontre d'autres adolescent-e-s pleins d'idéal de solidarité et de partage, dont Charles-Henri Rapin, futur gériatre. Avec un sourire malicieux, elle raconte : «Nous allions chanter chez les personnes âgées».

Service social Ville de Genève

Si elle quitte Bel-Air, c'est que l'institution ne peut pas lui offrir de mi-temps, et Charlotte, enceinte, a envie d'avoir du temps pour élever son premier enfant. Elle travaillera donc au Service social de la Ville, pas encore surchargé, ce qui lui laisse le temps de procéder à des enquêtes sociologiques et à lancer de nouveaux projets... pour offrir des loisirs et des vacances aux personnes âgées isolées ! Parallèlement, elle s'active dans les luttes féministes, notamment pour le droit à l'avortement, le partage du travail ménager et l'égalité salariale.

Petits jobs d'étudiante

L'école l'ennuie plutôt, ce qui l'intéresse, ce sont ses expériences de jobs d'étudiante : vendeuse, caissière, liftière, correctrice au « Journal de Genève et à « La Suisse » ou baby-sitter des enfants des comédien-ne-s du Théâtre de Carouge. Sa mère, couturière au faible revenu, tient beaucoup à ce qu'elle ait un métier qui lui permette d'être indépendante. « Pour être utile, pour faire changer la société », elle opte pour l'Ecole sociale et elle y tombe en pleine révolution ! Charlotte entre dans un groupe d'étudiant-e-s qui remet en cause l'enseignement traditionnel et réussit à faire accepter un projet d'école autogérée. Le système tiendra quelques années !

Syndicats - FSCG - SIT

Charlotte se passionne, mais en pleine crise industrielle et horlogère, les syndicats ont besoin de personnalités dynamiques et déterminées, et un certain Georges Tissot (également élu au comité de l'AVIVO le 24.9 !) vient la chercher en 1976 pour l'engager à la FSCG (Fédération des syndicats chrétiens) qui deviendra le SIT. Elle y reprend la caisse de chômage. D'abord seule à bord, puis avec l'augmentation du chômage, elle sera à la tête d'une équipe d'une vingtaine de personnes. Avec Gérard Crettenand, elle tient les premières permanences de l'Association de défense des chômeurs. Durant plus de trente ans, son objectif a toujours été de défendre et d'étendre les droits des sans-emploi et de combattre une loi qui pénalise et humilie les personnes au chômage.

Psychiatrie

Diplôme en poche, Charlotte se dirige vers la psychiatrie et est engagée dans le service social de l'Hôpital Bel-Air, principalement pour aider les personnes âgées.

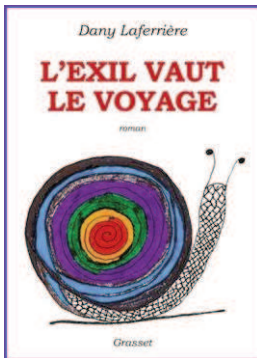
Luttes de quartier

Installée dès 1973 dans l'immeuble dit de la Réformation, Charlotte ne quittera pas Plainpalais et participe à toutes les luttes du quartier :

La psycho-gériatrie est un nouveau domaine, initié par le professeur Junod qui vise une ap-

À LIRE - À DÉCOUVRIR

DES LIVRES ET ALBUMS POUR NOËL

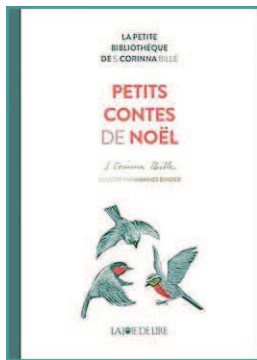


Dany Laferrière

L'exil vaut le voyage

Ed. Grasset (2020) 408 pages CHF 47.10

On se plonge dans cet ouvrage, au sens propre. C'est une immersion totale dans la vie de Dany Laferrière, écrite à la main et illustrée de dessins absolument délicieux, extrêmement réalistes. On voyage ainsi de Haïti à Paris, en passant par l'Afrique et la Russie. Un voyage réel, mais aussi littéraire, dont les étapes s'appellent Mme de Staël, Hugo, Nabokov ou Baldwin, et j'en passe. Un livre de vie, de bonheur, de malheur. « Etre rien qu'en vie à l'ombre des cerisiers cela est miracle »



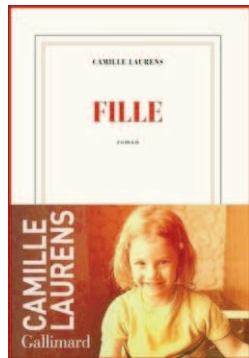
Corinna Bille

Petits contes de Noël

Ed. La joie de lire (2020) CHF 19.90

Illustrés avec finesse par Hannes Binder, ces petits contes évoquant l'enfance de Corinna Bille sont émouvants et écrits avec une délicatesse remarquable. Ainsi la petite chèvre dont Corinna avait enduit les cornes d'un liquide doré et qui a permis le sauvetage d'un enfant malade, ou l'histoire de la poupée qui s'agite dans son carton de fête. A lire en famille !

Annette Zimmermann



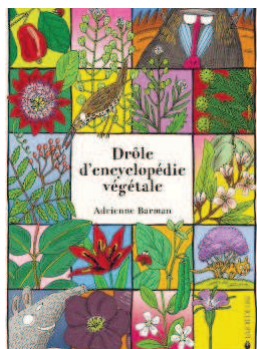
Camille Laurens

Fille

Ed. Gallimard (2020) CHF 31.10

Roman autobiographique d'une femme née en 1960 en France. Son père clame sa déception d'avoir une fille. Durant son enfance, elle se sent méprisée ; son adolescence et sa jeunesse sont marquées par des atteintes à son intégrité corporelle. Mais en 1990, elle a à son tour une fille, qui va bien, sûre d'elle, qui lui fait prendre conscience de l'évolution de la place des femmes dans la société. Un roman féministe passionnant, écrit par une plume brillante.

Maryelle Budry



Adrienne Barman

Drôle d'encyclopédie végétale

Ed. La Joie de Lire (2018)

200 pages CHF 32.-

Des dessins foisonnants, drôles, éclatants de couleurs. Adrienne Barman invite ses lecteurs et ses lectrices (enfants ou adultes) à reconsidérer la classification classique des plantes. Et si on parlait des «doynes», des «invitées», des «sablonneuses», des «malodorantes»? Un délice !

Annette Zimmermann



mobilité

LE MAGASIN EST OUVERT

durant le COVID-19

Il est préférable de prendre rendez-vous
nous pouvons venir à domicile

Tél 022 344 42 55

Fauteuil roulant à vos mesures

Participation AVS Fr. 900.-



Divers modèles au magasin



SCOOTER ÉLECTRIQUE

9 modèles à choix



SERVICE DE LOCATION

- Fauteuil roulant
- Déambulateur
- Cadre de marche
- Scooter électrique

et autres moyens auxiliaires

Pour mieux vous servir prenez rendez-vous au 022/344 42 55

Visitez notre site www.mobilitehandicap.com

52 rue de St-Jean - 1203 Genève - Bus 7-9-11 arrêt Délices - Tél. 022/344 42 55

Mots croisés n° 339

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1															
2															
3															
4															
5															
6															
7															
8															
9															
10															
11															
12															
13															
14															
15															

6

HORIZONTALEMENT

1. Coléoptère. Rapace diurne. 2. Palmipède migrateur. Oiseau disparu, il était inapte au vol et vivait à la Réunion. Elévation du niveau des eaux due à la fonte des neiges. 3. Ceinture de geisha. Variété de grenouille. Préposition. 4. Ne laisse pas repartir. Do. Sodium. 5. Membrane séreuse qui enveloppe les poumons. Fabrique. Adj. possessif. 6. Ville allemande. Liaison. Ville du Pérou. Veto. 7. Trinitrotoluène. Arbuste à haies (oléacées). 8. Nickel. Ordre à Mirza. Bourre de soie. 9. Rejetons en bloc. Officier ou roulé. Firmament. 10. Ordinateur. Leurré. Caressa. Radium. 11. Contraction de à les. Ne reconnaissent pas. Syn. : carrelets. 12. Nouvelle lune. Cérémonie religieuse. Article étranger. 13. Echange gratuit. Boîte destinée à recevoir des offrandes. Liaison. 14. Matière scolaire. Parole de cocher. J'en connais quatre. 15. Adverbe. Cale en forme de V. Futur pou.

Publicité

NOVASON
ACOUSTIQUE MÉDICALE

NovaSon Acoustique Médicale
42 rue de la Terrassière
1207 Genève - Eaux-Vives
Tél : 022 840 27 40

J'assure !

avec mes nouvelles aides auditives

Mots croisés solution du n° 338

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	P	O	S	T	O	N	S		C	A	T	A	L	A	N
2	O	X	Y	U	R	E		M	A	R	G	A	U	X	
3	S	E	R	R	E	R	A	I		I	V		E	A	U
4	T	R	I	E		A		L	I	S		S	T		
5	I		E	N	O	C	H		S	T	A	R	T	E	R
6	C	P		N	S			T	H	E	O	R	I	E	
7	H	O	U	E		M		A		C	O	L		I	L
8	E	M	S		M	A	I		O	R	N	A	S		L
9		P	A	R	I		G	E	R	A		N	A	T	O
10	P	E		A		O	U	T		T	E	K		A	
11	O		A	P	P	L	A	U	D	I	R	A	S		R
12	S	O	U		M	E	N	D	I	E	R		M	I	E
13	T	I	T	R	E		E	E	E		E	T	O	N	
14	E	T	R	E		E	S		U	S	S	E	L		O
15	R		E	A	U	X		A	X	E		S	T	A	R

VERTICALEMENT

1. Signe du zodiaque. Bruit de coup de fusil. Gallium. 2. Déesse phrygienne de la Fertilité. Ignare. 3. Secouent. Eructation. 4. La Nationale. Roman historique de W. Scott. Cobalt. 5. Changer l'atmosphère. Un peu niaise. 6. Charge d'âne. Islande. Lui. Usages. 7. Loi. Toutes taxes comprises. Adj. démonstratif. 8. Agent secret de Louis XV. Pousser un cri en parlant d'une hyène. 9. Deuzio ou. Rivière roumaine. Risque. 10. Peintre italien. Institut national de la consommation. 11. Jeune femme. Neptunium. Poil. 12. Partie du théâtre. Arrêt à chaque port. Sélénium. 13. Argon. Note. Partie de l'intestin grêle. 14. Voie de la circulation. Un certain Jean-Baptiste Poquelin, dit. Explosif. 15. Mammifère insectivore aquatique. Barre oblique en informatique. Pro. personnel.

A ce jour, nous n'avons pas d'informations
à savoir si ces spectacles auront lieu.

N'hésitez pas à appeler notre secrétariat au 022 329 14 28
pour avoir des renseignements complémentaires.

SPECTACLES EN MATINÉE

VILLE DE GENÈVE

Salle Centrale de la Madeleine - Rue de la Madeleine 10, 1204 Genève -
Lignes : 12 - 10 - 7 - 2 - 36 - Arrêt : Môleard
(2 minutes à pied)



LA VIE PARISIENNE (théâtre musical)

**Mardi 26 janvier 2021
à 14h30**

Après le succès d'«Attention Maîtres Chanteurs» de «Si Molière m'était chanté», Raphaëlle Farman et Jacques Gay mettent une fois de plus leur humour, leur énergie et inventivité dans une version totalement revisitée de modernisée, de la célèbre Vie Parisienne de Jacques Offenbach, qui se trouve transplantée dans les années folles.

**Prix AVIVO des billets 11.- frs
+ 1.- timbre**

dès réception du journal

CONCERTS DU DIMANCHE

Victoria Hall - 14, rue du Général Dufour,
1204 Genève



CONTRECHAMPS ET EKLEKTO

Les deux ensembles genevois spécialisés dans l'interprétation de la musique des XXe et XXIe siècles s'unissent pour interpréter l'une des œuvres majeures de la musique du siècle passé: Music for 18 Musicians, que Nicolas Juliard compare à un «choc équivalent à l'apparition des Demoiselles d'Avignon de Picasso sur la scène picturale».

**Dimanche 24 janvier 2021
à 17h00 au Victoria Hall**

Prix des billets 12.- frs. Vente des billets dès réception du journal et réservation jusqu'au 11 décembre à 17h, dernier délai, au 1er étage.

7

Publicité

CHRISTIAN EGGS LABORATOIRE DENTAIRE

Réparation rapide 7/7j. et à domicile

Devis gratuit - Prix AVIVO

1 rue de l'Aubépine
(angle 69, rue de Carouge)
Tram 12

arrêt place des Augustins

Tél. 076 385 89 55



Janvier 2021

Actuellement, les cinémas sont fermés donc il ne nous est pas possible de vous proposer un film.

Nous espérons, malgré tout, qu'une séance pourra être organisée en janvier.

Détails dans le journal de janvier.



Elle descend le Rhin pour défendre les aînées à Strasbourg

Fin octobre, Anne Mahrer, coprésidente des Aînés pour la protection du climat, ancienne présidente du Grand Conseil genevois et ancienne Conseillère nationale, s'est rendue sur le «Beluga», un bateau affrété par Greenpeace, de Bâle à Strasbourg.

Espaces lui a demandé quelle a été la raison de ce voyage.

Ce voyage annonçait le dépôt de notre recours auprès de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), dernière étape de notre action judiciaire menée en Suisse depuis 2016.

En effet, considérant que les objectifs climatiques de la Suisse contreviennent à la Constitution fédérale et à la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH), nous avons créé, **en août 2016**, l'association suisse des Aînés pour la protection du climat dans le but de mener **une action judiciaire contre l'Etat. Une première en Suisse.**

Notre action en justice vise à imposer **le droit fondamental à la santé et à la vie.** Le réchauffement climatique provoque incontestablement des canicules plus fréquentes et plus intenses. Des études scientifiques montrent qu'à partir de 70 ans, les femmes âgées sont particulièrement fragilisées par ces vagues de chaleur.

Dès lors, avec le soutien de Greenpeace, des avocat-e-s ont travaillé à une requête et démontré que le gouvernement manque à son devoir de protection à l'égard de la population et met notre santé en danger.

Notre requête, déposée **en novembre 2016** au Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC), première étape indispensable, avant de saisir la voie judiciaire, a fait l'objet d'une non-entrée en matière de sa part **le 26 avril 2017.**

Nous avons contesté cette décision et saisi le Tribunal administratif fédéral (TAF), autorité judiciaire de première instance, **le 26 mai 2017.**

Le 7 décembre 2018, ce dernier a rejeté notre recours. Il se réfugie derrière la recevabilité et ne se prononce pas sur le fond.

Le 21 janvier 2019, nous avons fait recours au Tribunal fédéral (TF).

Le 5 mai 2020, le Tribunal fédéral a rejeté notre recours contre l'arrêt du Tribunal administratif fédéral.

Il place ainsi la crise climatique hors du droit et couvre les omissions persistantes du Conseil

fédéral et de l'administration en matière de protection du climat.

La crise climatique est une menace pour les droits humains. Pourtant ni nos autorités fédérales, ni les tribunaux suisses, notamment le Tribunal fédéral censé vérifier le respect des droits fondamentaux, n'ont jugé nécessaire d'examiner notre requête sur le fond.

Notre temps est compté. A suivre le Tribunal fédéral, lorsque les conditions qu'il pose seront remplies, ce sera trop tard...

Nous comptons sur la CEDH, tribunal spécialisé dans les droits humains, contrairement aux tribunaux suisses, pour rappeler à la Suisse son devoir de nous protéger contre les conséquences négatives du réchauffement climatique et ses engagements en signant l'Accord de Paris.

L'association est forte aujourd'hui de plus de 1800 membres - moyenne d'âge 73 ans - déterminées à faire valoir notre droit à la santé et à la vie.

Nous souhaitons qu'un grand nombre d'ainé-e-s s'engagent à leur tour aux côtés des jeunes qui se lèvent pour la justice climatique.

Novembre 2020 Anne Mahrer, coprésidente

<http://ainees-climat.ch/>

Publicité

LE DÉFI DES PRIX ET DE LA QUALITÉ

ATLANTIDE

Entreprise de nettoyage

Profitez de notre action: cuisine, salle de bains, vitres, moquettes, etc.

Exemple: shampooinage moquette dès 100 francs inclus rabais.

Devis pour débarras d'appartement. 30 francs de réduction sur présentation de cette annonce. Non cumulable

Huber - Tél. 076 390 40 08

Positions de l'AVIVO-Genève face au Covid-19

Notre société est confrontée à un défi sans précédent. La violence de la pandémie risque de mettre à mal de façon irréversible le « vivre ensemble » et le contrat social. Notre association de défense des retraité-e-s et futur-e-s retraité-e-s, l'AVIVO, est plus que toute autre concernée par cette situation et propose quelques positions pour mener ce combat contre le Covid dans l'unité et en faisant appel à la solidarité intergénérationnelle.

- **Pour une responsabilité collective:** face à l'ampleur de la pandémie, l'appel à la prudence reste de mise. Les mesures de précaution sont indispensables, leur but est de sauvegarder la santé et la vie des gens. La situation est très préoccupante, notamment en ce qui concerne aussi les réserves de soins hospitaliers, tant en matière d'équipement que pour le personnel soignant, épuisé. L'AVIVO invite les autorités à mieux le prendre en considération. S'il ne s'agit pas de dramatiser, il ne s'agit pas de minimiser; les voies médianes sont sans doute les meilleures.
- **Maîtriser son destin : les personnes âgées** doivent maîtriser leur destin et exercer leur responsabilité au même titre que les autres groupes sociaux. Toute politique teintée de « condescendance » est révélatrice en fait d'une certaine forme de mépris et débouche sur un risque inacceptable d'infantilisation.
- **Toutes et tous dans le même bateau:** le contrat social doit rester le fondement de nos sociétés. Les différentes générations y sont solidaires et non antagonistes : « le match ne se gagne qu'ensemble » comme l'affirment le professeur Didier Pittet et Thierry Crouzet dans leur remarquable ouvrage « Vaincre les épidémies » (Hugo Document, 2020). Il est par conséquent dangereux de chercher des coupables chez les jeunes ou chez les personnes âgées, et les idées des théoriciens de tout bord qui prônent de sacrifier les plus âgé-e-s pour « sauver l'avenir des jeunes » doivent être combattues.
- **Avant tout, respect des patient-e-s:** si le tri venait à s'imposer dans les perspectives de soins, celui-ci ne doit pas être déterminé à priori par l'âge, mais par l'évaluation de la balance chances de guérison/risques, hors de tout acharnement thérapeutique et dans le respect prioritaire du confort des patient-e-s. Il convient en effet de rappeler que si ce dilemme se pose toujours lorsqu'il est question de soins, en raison d'une conjoncture tendue, il risquerait ici d'être posé de manière inadmissible : la pénurie de places devenant seule déterminante par rapport à la problématique de chances de guérison.
- **Les retraité-e-s sont engagé-e-s dans la société:** toujours dans ce domaine générationnel, il convient de ne rien céder face à la tentation de procéder à des choix en fonction d'une valeur sociale des classes d'âge ; le bénévolat et les activités associatives sont fortement investis par les retraité-e-s qui y prolongent une forme d'utilité collective productrice et de plus-value économique. Ils et elles restent des citoyen-ne-s à part entière.
- **Refus des mesures de mise au ban et de discrimination:** toute forme de mise en marge des personnes âgées représente un véritable danger pour la cohésion de nos sociétés : mépris des savoirs anciens, recours exagérés à des formes abusives de placement en institution débouchant de fait sur des formes de mise au ban de la société et d'isolement, justifiées par des alibis de protection outrageusement paternalistes (EMS, voir IEPA par exemple.) Un maintien à domicile appuyé par une politique de soutien et non pas d'encadrement et de contrôle doit rester la priorité des politiques sociales et sanitaires. Le tissu social n'en sera que plus enrichi.
- **Faire front, au-delà des frontières:** enfin, et surtout, l'irruption du Covid dans notre monde moderne et mondialisé (avec les nouveaux risques qui l'accompagnent, dont la multiplication des pandémies « sans frontières ») est révélatrice d'un manque flagrant d'anticipation dans la mise en place de politiques et d'équipements adaptés à ces nouveaux défis. Les soins, la santé et le social ne peuvent en aucun cas être ramenés ou réduits à une image de coûts. Ils doivent être fondamentalement pris en compte comme des investissements économiques, gages d'une société saine et prometteuse en devenir, n'en déplaise à quelques milieux qui ont parfois la vue un peu trop courte !

INTERVIEW AVEC MADAME SAMIA HURST-MAJNO

Bioéthicienne à l'Institut d'éthique biomédicale de l'Université de Genève, vice-présidente de la Task Force scientifique de la Confédération.

Il y a quelque temps vous avez déclaré que nous étions tous fatigué-e-s, mais que ce ne sont pas nos frustrations qui feront disparaître le virus. Est-ce que vous pouvez préciser un peu plus votre pensée ?

On est vraiment fatigués et je pense qu'il y a des explications à cela. Quand une crise survient, la réaction la plus fréquente, c'est d'y faire face. Et pour ce faire, on va puiser dans une réserve d'énergie. Mais cette dernière n'est pas inépuisable, c'est une sorte de réserve d'urgence.

L'épuisement est parfaitement normal dans cette situation, c'est comme si on démarrait une course en se disant que c'est un sprint et puis à la fin du quatre cents mètres on vous dit qu'en fait, c'est un marathon.

C'est normal d'en avoir marre, d'être épuisé et vouloir que ce soit terminé. Mais ce n'est malheureusement pas notre épuisement qui fait finir la crise.

Nombreux sont nos membres qui se demandent et qui nous demandent combien de temps cela va encore durer et comment tenir le coup. Que répondez-vous ?

Il y a plusieurs scénarios possibles pour une sortie de cette crise, celui dont on parle beaucoup, c'est si on a un ou plusieurs vaccins sûrs et efficaces, ça peut permettre d'écartier le danger que représente le COVID-19. Cela ne veut pas dire que le virus disparaîtra.

Si un vaccin permet de nous protéger contre les complications graves, si tomber malade alors que l'on est vacciné est quelque chose de bénin, on aura plus besoin de déployer autant d'efforts comme c'est le cas actuellement.

Maintenant, ce n'est pas la seule sortie de crise possible. Si un vaccin se fait attendre plus longtemps que prévu, on peut aussi imaginer que la sortie de crise soit la découverte d'un traitement qui aurait le même effet. Il y a cent ans, si on développait une pneumonie bactérienne, on pouvait en mourir, même si on était jeune et en bonne

santé.

Et puis les antibiotiques sont arrivés sur la scène et la pneumonie est maintenant beaucoup moins dangereuse qu'avant.



Dans cette circonstance très particulière que nous traversons actuellement, nos besoins restent les mêmes. Il y a des besoins élémentaires du style avoir un abri, manger, dormir, respirer, mais il y a aussi des besoins sociaux, des besoins relationnels, on a besoin de se parler les uns aux autres, on a besoin d'avoir des nouvelles des personnes que l'on aime, on a besoin aussi d'avoir des moments d'insouciance.

On a besoin d'avoir un lien avec la nature. L'art de tenir le coup dans cette pandémie, c'est autant que possible, adapter la façon dont on remplit ces besoins pour qu'ils soient autant que possible « corona compatibles ». Si on ne peut pas voir les gens en présence, leur parler au téléphone ou par vidéo.

Si on ne peut pas se réunir parce que c'est trop dangereux à l'intérieur, aller faire une promenade au parc, à une bonne distance et de se voir ainsi.

Et il ne faut surtout pas se dire que nos besoins vont attendre encore une année de plus et ressentir de la frustration.

L'AVIVO est soucieuse que des mesures de mise au ban et de discriminations ne puissent frapper les personnes âgées. Qu'en pensez-vous ?

Au printemps, lors du déconfinement, dans plusieurs pays européens, les gouvernements ont prié les personnes particulièrement vulnérables au COVID-19 de rester confinées pour se protéger.

Dans le groupe qui traite des enjeux éthiques, légaux et sociaux dans la task force scientifique COVID-19, on a publié à ce moment-là une note pour remettre en question cette recommandation.

INTERVIEW AVEC MADAME SAMIA HURST-MAJNO

Bioéthicienne à l'Institut d'éthique biomédicale de l'Université de Genève, vice-présidente de la Task Force scientifique de la Confédération.

Il est clair qu'il faut qu'il y ait une protection de personnes particulièrement vulnérables. Il faut non seulement leur donner les moyens de se protéger, mais également leur offrir des protections. Il faut pouvoir vivre notre vie sans trop la risquer. Tout ce travail que nous avons fait collectivement depuis lors, pour sécuriser les lieux de travail, sécuriser les transports publics, sécuriser les magasins, mettre sur pied des plans de protection, tout cela vise à ce que chacun puisse continuer à faire des choix, d'exercer des droits, de vivre sa vie sans trop la risquer.

Il faut que nous puissions exercer nos droits, faire des choix, et également aller dans la sphère publique qui doit dès lors être sécurisée pour tout le monde. Et donc la mise au ban n'est pas la solution. Avoir des activités sans mettre en danger d'autres personnes, mais le degré de risque que l'on prend soi-même quand on va dehors, dépend aussi du comportement des autres.

Donc c'est très important que tout le monde se comporte d'une façon telle qu'une personne vulnérable au COVID-19 puisse sortir de chez elle sans crainte. Car autrement les comportements des autres auront très sévèrement limité la liberté de cette personne-là.

Quel rôle devrait jouer une association comme la nôtre en temps de pandémie ?

Il y a beaucoup de très belles choses qui peuvent être faites dans des associations comme la vôtre pour partager les expériences de stratégies, des trucs si l'on veut, pour pouvoir faire des choses malgré le COVID-19.

Pour les Fêtes par exemple, plutôt que de se réunir à l'intérieur pour un réveillon où on ne peut pas porter le masque, car on mange, et c'est dangereux parce qu'on est à l'intérieur et qu'il y a des personnes vulnérables, on peut aller dans un parc l'après-midi avec du vin chaud et du chocolat pour les enfants. Pas besoin de faire trop long. On est dehors et on fait quand même quelque chose pour Noël. Il y a certainement beaucoup d'idées parmi vos membres et ce serait dommage qu'une bonne idée s'arrête à la famille où elle est née. Il

faudrait qu'il y ait un échange et un partage des idées.

Des idées sur comment sécuriser la vie quotidienne d'une part, mais aussi les fêtes de fin d'année, ça c'est un rôle auquel votre association peut très bien participer à mon avis. Aider à installer WhatsApp pour les personnes âgées pour leur permettre de voir les proches est un autre exemple.

Quel est votre message d'espoir à la veille des Fêtes?

Je pense qu'il y a trois messages d'espoir à la veille des Fêtes. D'abord, la situation en Suisse s'améliore, on est en train de passer le virage et c'est une très bonne nouvelle, nos efforts payent, le nombre de cas se réduit, le nombre d'hospitalisations est en train de se calmer. On peut être prudemment optimiste. Si ce trend se poursuit, on devrait être dans une situation moins tendue pendant les Fêtes.

Ce qui m'amène à mon deuxième message. Dans beaucoup de circonstances, peut-être pas dans toutes, les fêtes de fin d'année sécurisées sont possibles.

Il ne faut simplement pas vouloir les faire comme on les a faites les autres années. Il faut se dire que cette année on va faire des souvenirs particuliers, avec des fêtes qui seront juste pour cette année, que l'on ne fera pas pareil l'année prochaine, que l'on n'a pas fait pareil avant, mais qui justement seront un souvenir spécial dans la vie de nos familles.

Pour certains, cela voudra dire faire la fête dehors, pour d'autres cela voudra dire faire la fête en ligne. Pour les familles qui habitent de part et d'autre d'une frontière, ce sera peut-être obligatoirement en ligne, mais en tous les cas ce sera des fêtes mémorables parce que différentes.

Le troisième message, c'est que même si l'hiver sera difficile, on va le traverser et nous avons de bonnes raisons d'espérer que l'année prochaine sera meilleure.

Interview réalisé par Ueli Leuenberger, vice-président de l'AVIVO, 18.11.2020

Position commune PLATEFORME des associations d'aînés de Genève et AVIVO (suite)

rentes doivent couvrir les besoins vitaux de manière appropriée ». Cependant, avec l'entrée en vigueur de la nouvelle péréquation confédération-cantons, les dépenses des prestations complémentaires sont à la charge des cantons et les chambres fédérales ne sont plus directement concernées par l'amélioration des rentes AVS.

Par ailleurs, les primes aux caisses maladie seront prises en compte uniquement pour le montant des primes moyennes de la région, avec une réduction des prestations de 47 millions pour les cantons.

Le montant minimal des PC correspond aujourd'hui, dans la plupart des cas, au montant de la prime moyenne d'assurance maladie. Il est prévu dans le projet de loi 12756, art 22, alinéa 7, de limiter le subside au montant correspondant à la prime moyenne cantonale fixée par le Département fédéral de l'intérieur. Cependant, ce montant ne doit pas être inférieur à 60% du montant de la prime maladie moyenne de la région.

12

COMITÉ DE L'AVIVO Charlotte Cousin - suite

contre l'abattage des arbres aux Minoteries, contre le parking de Plainpalais, pour le Parc Gourgas, et actuellement pour un quartier « vivable et écologique » aux Vernets.

Luttes politiques et aussi enracinement concret auprès des personnes âgées: en ces temps de semi-confinement, Charlotte répond à la demande de celles qui appréciaient tant la convivialité des repas partagés du Club des Aîné-e-s de la Jonction, et prévoit d'organiser chaque semaine une soupe-pain-fromage dans le Parc Gourgas.

Personnes âgées, certes, mais aussi enfants ! Charlotte, heureuse grand-mère de 6 petits-enfants, a aimé faire la lecture dans les classes des écoles primaires de la Jonction.

Propos recueillis par Maryelle Budry

Quel plaisir d'entendre Charlotte raconter avec enthousiasme tous ses engagements ! Elle les résume dans une jolie formule : « Je vise à construire une société égalitaire et non polluante ».

4. Conclusions

Nous sommes conscients que le but de ce projet de loi est celui d'aligner nos lois cantonales aux décisions prises au niveau national. Nous regrettons néanmoins le choix du Conseil d'Etat, page 10 de l'exposé des motifs du projet de loi « d'appliquer strictement le droit fédéral et de mettre fin à des dispositions spécifiques qui concernent annuellement environ 1'300 bénéficiaires. L'économie y relative se monte à un peu plus de 300'000 francs ».

Pour l'ensemble des réformes qui auront pour effet de réduire le montant des PC, les nouvelles mesures seront applicables trois ans après l'entrée en vigueur de la réforme, à savoir le 1er janvier 2024. Cette durée doit, à notre avis, être réellement mise à profit pour faciliter la transition. De nombreuses familles et personnes verront une diminution de la prestation complémentaire annuelle ou la perte du droit aux prestations complémentaires et elles devront être accompagnées en conséquence.

Si les montants destinés à couvrir les besoins vitaux des enfants en bas âge sont réduits de plus de 30%, cela veut dire une diminution de 10'170 francs par année aujourd'hui à 7'080 francs avec la nouvelle loi. Nous regrettons que les principales victimes de cette réduction soient les familles modestes qui sont déjà les plus vulnérables dans la crise actuelle et seront pénalisées.

Finalement, nous nous permettons de vous rendre attentifs au besoin important d'information qu'auront les bénéficiaires et les partenaires sociaux qui les aident bien souvent dans leurs démarches. Nous encourageons vivement les services concernés (SPC-SAM) à mettre sur pied des campagnes de communication et à mettre à disposition du public des ressources adéquates et suffisantes pour répondre à toutes les questions sur ces changements.

Au nom de nos associations, la PLATEFORME des associations d'aînés de Genève et l'AVIVO, nous vous remercions de tenir compte de nos observations et vous adressons, Mesdames et Messieurs les Députés, nos salutations les meilleures.

Jacqueline Cramer, Présidente PLATEFORME
Jean Spielmann, Président AVIVO



Angélique est énervée. Cette nuit elle a eu une bonne idée pour un cadeau de Noël. Voilà qu'elle s'est échappée. Elle aimerait préparer une surprise pour ses voisins de palier, une famille avec trois gamins aussi sympathiques qu'ils sont turbulents et qui lui tiennent la porte quand

elle s'embrouille avec son déambulateur et sa canne pour malvoyants. Elle avait eu une vision, une très bonne idée, mais c'était quoi ? Elle essaie de se concentrer. *C'est bientôt Noël. J'aimerais leur faire plaisir, trouver quelque chose de spécifique, d'original ! Quelque chose qui restera encore longtemps après ; quand je ne serai plus là.*

Qu'évoque Noël dans son esprit ? De la poésie avant tout, se dit-elle. Le petit Jésus, né dans sa crèche qui est devenu un adulte et qui a su inciter ses compatriotes à voir le monde d'une autre manière. Un monde dans lequel chacun et chacune reçoit sa juste place. Comme dans un conte de fée.

Le petit tailleur devient homme de confiance du grand et puissant roi. La jeune princesse ne craint plus le dragon. La petite sœur méprisée sauve ses grands frères. De la pure poésie.

Elle se sent être sur la bonne piste. Même si la vie n'est pas une poésie pour tout le monde, elle aide tant à vivre ! *C'est de la poésie que j'ai envie de transmettre*, murmure-t-elle.

Comment transmettre mon bonheur de vivre ? Les mots ne suffisent pas. Si au moins je savais encore peindre, mais je ne vois plus les couleurs ; je distingue à peine les contours d'une feuille de papier !

Une idée folle s'insinue dans son esprit. *Fais-le !* dit une voix autoritaire.

Quoi ? sursaute Angélique. *Tu sais bien que je ne vois plus que dalle.*

Une présence invisible la pousse par l'épaule. *Tu peux ! Vas-y !*

Sous la pression elle se dirige vers l'armoire du corridor. Sur la deuxième étagère elle trouve une vieille boîte d'aquarelles. Par terre, le portefeuille rempli de grandes feuilles de papier granulé, excellent pour retenir la couleur. Elle en sort deux. Posée bout à bout l'une contre l'autre, elles remplissent toute la table. Elle prend un rouleau de scotch et fixe les deux feuilles ensemble, puis elle retourne le tout.

D'un geste amoureux elle caresse le papier. Elle se concentre dans son for intérieur et attend. Elle n'est plus inquiète. Elle sait que ce moment est habité, il ne lui appartient plus, il lui est donné. Elle va peindre et quelqu'un d'autre lui tiendra la main.

Le lendemain matin, les voisins trouvent la porte d'entrée d'Angélique entièrement couverte d'une peinture immense !

Oh Maman, exclame la petite Viviane, on voit la forêt et la neige et tout au fond le Père Noël qui guide les rennes.

La mère, elle, sourit du sourire de Mona Lisa, plein de mystère. La peinture lui a montré le monde avec ses plus et ses moins et elle comprend qu'elle tient la vie entre ses mains. Aimer, se dit-elle, chacun avec ses propres moyens. C'est tous les jours Noël.

L'aîné des garçons a vu la force que dégage la peinture et il se dit que cela vaut la peine de grandir et de devenir un homme. Il redresse ses épaules en aidant sa sœur avec son vélo récalcitrant.



Tous les voisins qui passent devant la porte d'Angélique cueillent la beauté qui s'en dégage. Certains font même un détour en montant ou descendant un étage. Faites un monde meilleur, semble souffler la porte. Paix sur la terre !

Ceux et celles qui savent écouter très finement, entendent une chanson. Chacun la sienne, chacun dans sa propre langue. Une mélodie oubliée au fond de leur cœur. Ils ne frappent pas à la porte d'Angélique, devinant qu'elle veut rester seule après cette longue nuit d'activité intense.

Le 24 décembre, au soir, une étrange chorale se fait entendre dans le corridor devant la porte transformée en tableau.

On ne peut pas dire que c'est un chant très harmonieux, puisque s'y mêlent plusieurs langues et la performance n'avait pas connu de longues répétitions. La porte s'ouvre d'ailleurs brusquement et la voix vibrante d'Angélique tonne par-dessus la cacophonie : *Allons chers amis, j'ai beau être vieille et aveugle, je ne suis pas sourde ! Puis : Entrez, entrez vite ! Du vin chaud et un thé à la cannelle vous attendent !*



Gerda Ferrari (2015)

Le repas de l'escalade, a ce jour, est maintenu.

Mais, nous n'avons aucune information à savoir si ce dernier pourra avoir vraiment lieu.

N'hésitez pas à nous appeler pour avoir des renseignements complémentaires.



Vendredi 11 décembre

REPAS DE L'ESCALADE

12h rendez-vous au restaurant

LA MATZE

7, rue Chaponnière à Genève
(arrêt Cornavin)

Votre menu hors boissons

Soupe de la Mère Royaume

Longeole

Gratin de pommes de terre

Tarte aux pommes

PRIX CHF 30.-

Non membres CHF 40.-

Inscriptions et informations au secrétariat
de l'AVIVO 022 329 14 28

Nouvelles dates pour les voyages reportés

du 23 avril au 3 mai 2021

Ouzbékistan

du 8 au 15 mai 2021

Monténégro

du 16 au 26 juin 2021

Corse

Pour ces trois voyages,
les programmes 2020 restent valables

PROFIL BAS, AVANT DE REBONDIR !

Pour réduire les contaminations par le COVID-19, de nouvelles mesures très restrictives ont été prises, en Suisse, et à Genève plus particulièrement, mais aussi en France voisine. Fermeture de restaurants, limitation du nombre de personnes dans les espaces privés et publics, encouragement « à ne quitter son domicile qu'en cas de nécessité ». Ces mesures ne devraient pas être allégées avant le début de l'année prochaine.

Seuls quelques rares programmes du service des loisirs de l'AVIVO peuvent être encore maintenus, qui respectent bien sûr les exigences sanitaires cantonales et fédérales.

Il faut se résigner à faire le gros dos. Soyons heureux/-ses si nous pouvons grâce aux mesures prises rester en bonne santé. On ne compte hélas plus les décès chez les plus âgé-e-s d'entre nous, et de plus en plus fréquemment, les avis mortuaires nous annoncent de tristes nouvelles.

Mais heureusement, des vaccins devraient être bientôt disponibles (au printemps prochain, semble-t-il) et les personnes âgées devraient faire partie des premières à en bénéficier. Bientôt, on peut espérer que les personnes vaccinées pourront librement - certificat en main - jouir de leur vie, se déplacer et se retrouver dans les cars, les hôtels et les restaurants. Il faudra alors rattraper le temps perdu ! Donc, gardons espoir. Ce que nous économisons maintenant nous permettra dans un futur pas trop lointain de mettre les bouchées doubles.

JFR

Vu les circonstances, le contenu de votre journal « espaces » a bien évolué en cette fin d'année (annus horribilis aurait dit la reine d'Angleterre !). Peu d'occasions de rêver aux courses, voyages, spectacles en tous genres (musique, théâtre), comme vous en aviez l'habitude, mais un peu plus de lecture. Rassurez-vous, ce n'est que provisoire...

En ce qui concerne les deux réveillons de Nouvel-an, a ce jour, nous n'avons aucune information à savoir si tout va pouvoir avoir lieu.

N'hésitez pas à nous appeler pour avoir des renseignements complémentaires.

Nouvel-An 2020-2021

5 jours : du 29 décembre
au 2 janvier 2021

RÉVEILLON À LUCERNE

Entre histoire trouble et magie de la musique, un réveillon particulier sous le charme de Lucerne et son romantisme ambiant

AVEC L'AVIVO DÉCOUVREZ :

Lucerne - Jardin des Glaciers - le panorama
Bourbaki - Feux sur le lac (sous réserve)

Prix AVIVO comprenant :

Le transport en autocar 4* tout confort / Le logement avec petit-déjeuner dans un hôtel 3* très confortable et très bien situé / Les visites guidées du 30 décembre au Jardin des Glaciers et celle du 31 décembre au centre de la vieille ville, toutes les entrées s'y rapportant ainsi que celle du panorama Bourbaki et le concert d'orgues / Les repas de midi du 29 décembre et du 2 janvier / Les repas du soir du 30 décembre et du 1^{er} janvier / Le réveillon du 31 décembre / La TVA suisse / Un accompagnant AVIVO.

Membre AVIVO	Frs	1'590.-
Non membre	Frs	1'690.-
Suppl. single	Frs	150.-

Non compris :

l'assurance annulation - assistance, les boissons

29.12 : le concert semi-privé au Château de Meggenhorn et le souper avec l'organisateur et les artistes CHF 190.-

31.12 : le Concert du Nouvel An dans l'exceptionnel KKL : places assises de 1^{ère} catégorie CHF 140.- (autres catégories sur demande)

01.01 : la croisière avec les feux d'artifices : prix en attente

5 jours : du 29 décembre
au 2 janvier 2021

DÉCOUVERTES AUTOUR DE SAINT-GALL

Logement et soirée de réveillon à Appenzell

AVEC L'AVIVO DÉCOUVREZ :

Morat - Appenzell - Saint-Gall - Urnäsch -
Le Lichtenstein

Hôtels sélectionnés pour vous à Appenzell :

Hôtel Sântis Romantik 4*
Hôtel Hecht 3*

Deux hôtels parfaits, chacun dans sa catégorie, en plein centre d'Appenzel et à 5 minutes à pied l'un de l'autre. Les repas du soir seront pris au Sântis Romantik, ainsi que la soirée de Réveillon.

Prix AVIVO comprenant

Le transport en autocar 4* tout confort / Le logement avec petit-déjeuner dans l'hôtel choisi 3 repas du soir, hors boissons, au Sântis Romantik / 1 dîner de gala au Sântis Romantik - hors boissons sauf apéritif et softs / 1 repas de midi à Morat : apéritif, un plat, café ou thé, hors autres boissons / Repas de midi à Saint-Gall, Appenzell et Zoug : un plat et café/thé, hors autres boissons / Visites guidées et entrées à Morat, Saint-Gall et Appenzell village / Le déplacement à Urnäsch et l'entrée au musée / La TVA suisse / Un accompagnant AVIVO.

Membre AVIVO

Hôtel Sântis Romantik 4*	Frs	1'880.-
Suppl. single	Frs	190.-

Hôtel Hecht 3*	Frs	1740.-
Suppl. single	Frs	100.-

Suppl. non membre	Frs	100.-
-------------------	-----	-------

VOYAGE EN PRÉPARATION

Crans-Montana du 21 au 28 mars 2021

Permanence d'impôts

Nous recherchons un(e) responsable (activité bénévole)

Votre mission :

Encadrer une équipe d'une vingtaine de bénévoles qui remplissent des déclarations fiscales, soit :

- Répondre aux diverses questions des bénévoles et les aider à remplir des déclarations fiscales
- Remplir des déclarations fiscales
- Résoudre les éventuels problèmes informatiques et techniques (par ex : bourrage imprimante, changement de cartouches d'encre, etc)

Votre profil :

- Au bénéfice d'une expérience confirmée et des connaissances requises pour remplir des déclarations fiscales
- A l'aise avec les outils informatiques et le programme Getax
- Personnalité dynamique, polyvalente, avec entregent, à l'aise dans les contacts et faisant preuve de leadership

Durée de l'engagement: printemps 2021 pour env. 3 mois, 3 jours par semaine (lundi-mardi-mercredi).

Pour plus d'informations, merci de contacter Mme Nathalie Schmitt par mail à admin-journal@avivo.ch

JAB - CH - 1211 Genève 8
PP / Journal



Permanence d'impôts

L'AVIVO souhaite renforcer son équipe et recherche des personnes pour le poste suivant

Remplisseurs d'impôts (activité bénévole)

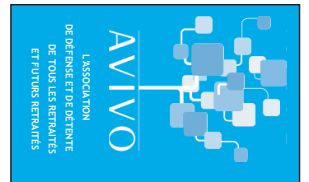
- Aimer le contact humain
- Respecter la confidentialité
- Connaître la fiscalité et être à l'aise sur un ordinateur

Pour plus de renseignements nous nous tenons également à votre disposition au 022 329 14 28.

Merci d'avance pour vos offres !!!

Pour des raisons sanitaires nous vous informons que notre traditionnelle fête de Noël, prévue au Théâtre du Léman a dû être annulée.

Nous espérons pouvoir la re-programmer en 2021



AVIS À TOUS NOS MEMBRES

Office social : resp. Marianne Ricci
 info@avivo.ch
 Administration, Journal : resp. Nathalie Schmitt
 Loisirs : resp. Catherine Davat
 admin-journal@avivo.ch
 www.avivo.ch
 25, Vieux-Billard / Tram 15 arrêt Cirque / Bus 1 : arrêt Cirque / Bus 2, 19
 arrêts Cirque ou Bains / Bus 35 : arrêt Village-Suisse

Tel. 022 329 13 60

Tél. 022 329 14 28
 Tél. 022 329 14 28